

Le bilan est sans appel.

Le nouveau dispositif lié à la maîtrise des enseignants se traduit par une dégradation notoire de l'entrée dans le métier et la formation. Or, l'école a plus que jamais besoin d'enseignants concepteurs, formés et rémunérés pour répondre à l'échec scolaire aggravé par la politique gouvernementale (destruction des emplois, réformes des contenus), assurer les apprentissages et la réussite de toutes et tous. La situation ne peut donc pas durer telle qu'elle est aujourd'hui !

Ce dossier fait le point sur la situation. Il doit permettre d'enclencher les actions à mener pour que la situation s'améliore dès la rentrée prochaine.

L'enjeu est, à terme, la remise à plat totale de la réforme de la maîtrise et l'ensemble du cursus de formation.

Repartir sur une toute autre base !

Une entrée dans le métier extrêmement difficile

La presse s'est fait l'écho des inquiétudes et de la détresse des professeurs-fonctionnaires-stagiaires (PFS) qui sont entrés à plein temps dans le métier alors qu'ils bénéficiaient jusqu'à l'an passé d'un mi-temps et de la formation en IUFM... Le tiers de formation obtenu grâce aux luttes a été programmé, dans la plupart des cas en plus du temps de service, alourdissant encore la charge de travail. Les PFS ont parfois aussi des Heures Sup, un service à cheval sur 2 établissements, des stages le mercredi après-midi (les mettant en difficulté du point de vue de l'animation du sport scolaire), un rôle de prof principal... Ceux du premier degré ont été un peu mieux traités avec un accompagnement dans les classes des PEMF (maîtres formateurs) jusqu'à la Toussaint.

Le soutien de la profession envers les débutants

Dès le mois de mai 2010, le SNEP a appelé les collègues à « refuser d'être tuteurs **dans ces conditions-là** ». Cette action, bien suivie malgré les 2000€ à la clé, a mis en difficulté les rectorats qui dans nombre d'endroits ont fait pression sur les collègues pour qu'ils acceptent malgré tout cette mission. **La mobilisation a permis de gagner des décharges à l'année ou un mi-temps jusqu'à la Toussaint dans certaines académies seulement.** A Poitiers par exemple, où 80% des profs d'EPS ont refusé d'être tuteurs, 3h de décharges par stagiaires ont été obtenues, mais à Grenoble, malgré une lutte aussi importante, le rectorat n'a trouvé que des heures de décharges pour des « tuteurs extérieurs » aux établissements en action (les primes attribuées aux recteurs suivant leur efficacité ne vont rien arranger) ! Au bout du compte, il n'y a pas eu de quoi envisager une entrée progressive dans le mé-

tier et une réelle formation complémentaire post-concours.

Dès le 3 septembre 2010, le SNEP s'adressait à tous les PFS d'EPS. Il recueillait en 2 semaines quelques 150 témoignages traduisant leurs difficultés. Sur la base de ces témoignages, des échos et informations dont il disposait, il a organisé, le 28 septembre 2010, une conférence de presse.

Le SNEP a parallèlement organisé un « accueil militant », ainsi que des stages syndicaux spécifiques de façon à ne laisser aucun professeur d'EPS stagiaire sans soutien. La démarche a été bien comprise par les stagiaires et de nombreux collègues ont joué un rôle déterminant tout au long de l'année.

En EPS, une formation insuffisante qui risque de perdre du sens

En EPS, la pré-professionnalisation et un CA-PEPS avec des épreuves professionnalisantes ont permis que les nouveaux PFS ne soient pas trop en détresse. Mais il y a eu des situations difficiles et beaucoup d'insatisfactions montrées par les enquêtes et autres remontées dont le SNEP dispose. Depuis longtemps, les professeurs d'EPS débutants demandent en priorité des formations dans les APSA et non sur la « tenue de classe » en dehors de tout contenu. Ils ne peuvent pas trouver leur compte dans les formations transversales proposées, éloignées de leurs préoccupations. La formation dispensée par l'Armée à Bordeaux a été la plus caricaturale et a suscité l'indignation ! En tout état de cause, les débutants, d'abord préoccupés par l'urgence du lendemain, sont peu disponibles pour prendre du recul et construire des cadres théoriques pour analyser leurs pratiques.

C'est la capacité à faire réussir tous les élèves qui est en jeu et, à terme, la professionnalité des enseignants d'EPS...

Professeurs-Fonctionnaires-stagiaires et étudiants de master : **même combat !**

Dans certaines académies, les recteurs ont fait le choix de remplacer les PFS par des étudiants de master 2 en responsabilité totale... parce que c'était la solution la plus économique. Cela a engendré des situations totalement ubuesques :

- les PFS sont devenus tuteurs (officiels ou non) des étudiants de master !
- des PFS ont été empêchés de partir en formation, faute d'étudiants de master ayant accepté d'être en responsabilité
- des PFS, sous la pression de l'évaluation pour leur titularisation, ont préféré annuler leur stage de formation de façon à ne pas prendre le risque de laisser leur classe à un étudiant qui n'assurerait pas une continuité des projets
- des étudiants de master se sont retrouvés, entre autres, en situation de certifier des classes à examen !

La relation stage des étudiants de master / stage des PFS est donc totalement à revoir !

Les étudiants de master ont besoin de stages Rémunérés, de pratique accompagnée !

Rappel : pour devenir enseignant, les étudiants sont recrutés au niveau du master. Ils doivent, pendant l'année de master 2, poursuivre 3 objectifs à la fois : préparer le CAPEPS (écrits en novembre, oraux en juin), faire un stage préparatoire au métier et obtenir leur master (écrire un mémoire professionnel). Pour les lauréats au concours, il faut obligatoirement avoir son master pour pouvoir être nommé PFS au premier septembre. Sinon, ils gardent le bénéfice de leur concours mais ont un report de stage, ce qui retarde encore d'un an leur premier salaire.

Un premier constat s'impose : c'est impossible de tout faire correctement en un an ! Mais le choix qui a été fait dans de nombreuses universités n'arrange pas les choses. Si les étudiants doivent obligatoirement faire un stage pendant leur master, celui-ci ne doit pas être obligatoirement en totale responsabilité (qui de-

mande énormément de préparation). Bien sûr, les étudiants souhaitent faire ces stages parce qu'ils ont un soutien financier dont ils ont absolument besoin. Mais ils ne sont alors pas dans les meilleures conditions pour réussir !

Le SNEP revendique **des stages en pratique accompagnée rémunérés, avec une prise de responsabilité très progressive**, pour tous, admissibles et non admissibles au concours. Des académies l'ont mis en place et ont obtenu (après pression sur le rectorat) que ces stages soient - au moins en partie - rémunérés (Poitiers, Rouen). Dans certaines académies, les étudiants de master 2 ont été mis en doublette, ce qui diminue la charge de travail par deux et favorise le travail en équipe... mais les rectorats ont tenté de ne les payer qu'à moitié ! A Agen, suite à leur lutte, les étudiants ont été payés à taux plein.

« Poste-berceau » : naissances de problèmes !

Piloté par le seul souci de supprimer des emplois, le ministère impose aux 508 enseignants stagiaires un service à temps plein. En EPS, cette mesure permet d'économiser 254 recrutements ! L'affectation à temps plein, au-delà des conséquences sur l'entrée dans le métier, nécessite un support poste complet. Des postes entiers ont donc été bloqués à cette fin. Ces « postes berceaux » réservés aux stagiaires ont été soustraits au volume de postes permettant les mutations. Cette mesure a donc renforcé les difficultés du mouvement (inter et intra) déjà très affecté par le non remplacement en EPS de 2/3 départs en retraite. De plus, en opérant de façon gestionnaire (là où il y a un poste libre) les questions de formation, de tutorat continuent d'être complètement niées. Le SNEP demande que les stagiaires soient affectés sur des BMP pédagogiques et non des postes entiers.



EPS : les effectifs étudiants inquiétants pour l'avenir

- 1513 inscrits en master 2 (dont 1172 inscrits CAPEPS). Cette année, la quasi-totalité des candidats au CAPEPS qui ont composé aux écrits ont été admissibles.
- Seulement 1027 inscrits en master 1, et 1513 inscrits en Licence 3.
- des masters ont des effectifs très faibles : 5 étudiants en M1, 8 en M2... Quel avenir pour ces parcours ou masters ?

Les besoins devant les élèves ne diminuent pas ! Quelle information auprès des lycéens pour les inciter à devenir enseignant d'EPS ?

2 000 Précaires

En EPS, depuis 5 ans le non-remplacement de 2 professeurs d'EPS sur 3 partant à la retraite a conduit (en 2010/2011) au recrutement de quelque 2 000 précaires. L'augmentation du nombre de postes ouverts à la session 2011 du CAPEPS externe (560 postes contre 450 l'an passé), du CAPEPS interne (48 contre 40) et de l'agrégation externe (18 contre 15) ne permettra de remplacer qu'un enseignant d'EPS sur 2 partant à la retraite à la rentrée de septembre 2011.

Moins 4 500 Titulaires

60 000 postes ont été supprimés en 5 ans à l'Education nationale. Le gouvernement nous affirme que le service rendu aux élèves n'a pas été dégradé ! Pendant cette même période, pour l'EPS, nous avons perdu 4 500 enseignants titulaires.

L'UNESCO s'inquiète

Il manque 16 milliards de dollars par an pour scolariser 67 millions d'enfants dans les pays pauvres. Les pays donateurs versent actuellement 5 milliards. Le complément correspond à seulement une semaine de dépenses militaires des pays donateurs.

En France, combien d'heures de Mirages, de Rafales ou de Porte Avions nucléaire équivalent aux 16000 postes d'enseignants supprimés cette année ?

Des masters « en alternance » ? ... à condition de pré-recruter !

Devant l'ampleur de la protestation, le gouvernement a été obligé d'annoncer qu'il « reverrait certains éléments de la formation ». Ce pendant, la solution qu'il propose reste dans la même logique de diminution des dépenses publiques et de suppression de postes de fonctionnaires. Ainsi, le Recteur de l'académie de Versailles vient de proposer des « masters en alternance » qui consistent à se servir des étudiants pour pallier au manque d'enseignants.

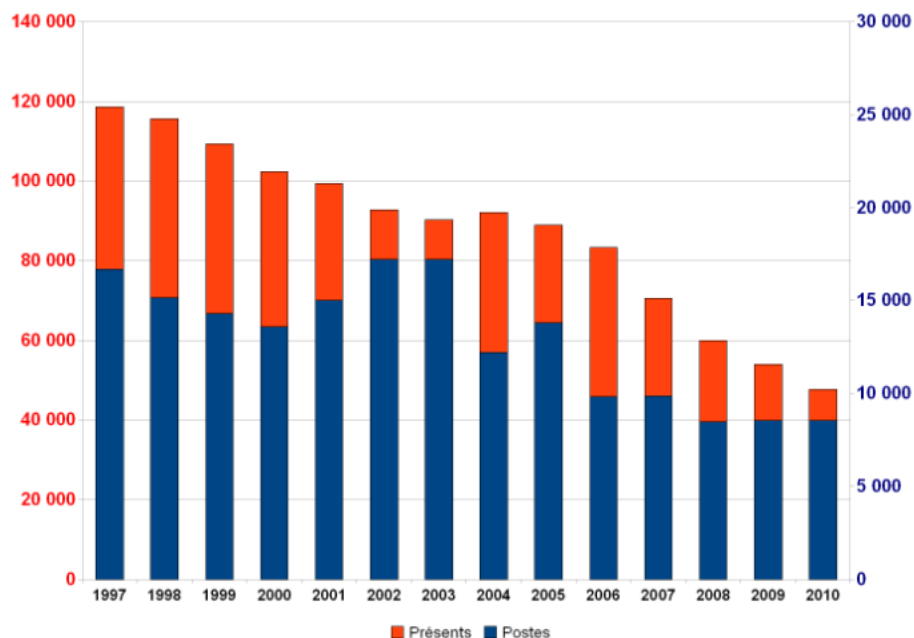
L'étudiant - contractuel - effectuerait des remplacements ou serait sur un Bloc Horaire de 6-8 heures par semaine et devrait, parallèlement, suivre un master. Sous réserve qu'un master à mi-temps puisse avoir la qualité d'un master (!), il est évident que les étudiants qui accepteraient ces conditions n'auraient que très peu de chance d'obtenir le CAPEPS. Ils constitueraient donc un volant de précaires « mastérisés » disponible en fonction des besoins.

On comprend l'enjeu pour le gouvernement et le Ministère de

l'Education nationale qui ont créé un manque cruel de professeurs titulaires pour assurer les horaires obligatoires et les remplacements.

Le SNEP ne peut accepter ces modalités d'alternance ! Il revendique des pré-recrutements dès la Licence. Les étudiants passeraient un concours (qui pourrait constituer la première partie du CAPEPS) et deviendraient élèves-professeurs (sur le modèle des IPES des années 70 ou de l'actuelle Ecole Normale Supérieure d'EPS de Rennes). Des étudiants de tous milieux pourraient ainsi poursuivre des études exigeantes, et se donner toutes les chances de réussir le concours. C'est une façon de « sécuriser » les parcours des étudiants qui sont de moins en moins nombreux à se présenter au CAPEPS, conséquence de la campagne de dénigrement de la filière STAPS qui a été initiée et orchestrée par les ministres de l'EN (De Robien, Darcos et Chatel) et l'actuel Président de la République !

Évolution du nombre de postes et de candidats présents



La correspondance est évidente entre le nombre de postes au concours et le nombre de candidats. Avec la mastérisation, l'allongement des études et l'incertitude du résultat ont immédiatement provoqué une chute de 50% du nombre d'étudiants s'orientant vers le métier d'enseignant. Cela ne fait que renforcer une tendance lourde qui perdure. Pour le second degré, dans nombre de disciplines, il faut rendre le métier plus attractif, y compris en EPS.

A consulter sur notre site www.snefsu.net

Les textes relatifs aux missions de tuteurs
<http://www.snefsu.net/stagiaire/tuteurs.php>

Les propositions alternatives que le SNEP met en débat
www.snefsu.net/peda/iufm.php

Les luttes des étudiants et des fonctionnaires-stagiaires
www.snefsu.net/peda/iufm.php

Autres sites

Signer la pétition demandant un moratoire sur l'exigence du CLES et C2I2e pour tous les concours www.moratoireclesc2i.org/

Défendre les sites départementaux des IUFM, comme lieux de formation initiale et continue de proximité (pétition pour le maintien du site d'Etiolles)
www.petitionpublique.fr/?pi=P2011N6718

Formation des enseignants mise à mal dans la région Nord Pas de Calais
www.petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=P2011N8642

Préparer la rentrée dès maintenant !

A la rentrée prochaine, le gouvernement et les rectorats vont tout faire pour faire supprimer le peu de décharges et de formation qui avaient été concédées cette année sous la pression de la lutte. L. Chatel va essayer de s'appuyer sur le fait que les nouveaux PFS auront eu des stages en responsabilité en tant qu'étudiants pour justifier à nouveau un service à temps plein dès la rentrée. Le gouvernement va ressortir son armada de pressions pour que les collègues titulaires acceptent d'être tuteurs y compris dans des conditions déplorables. Il va tout faire pour se servir des étudiants de master comme moyens d'enseignement et de remplacement.



Ensemble faisons grandir les résistances et amplifions les mobilisations !

Le SNEP propose de rencontrer ces différents acteurs pour élaborer ensemble les moyens d'action les plus appropriés à la situation locale pour obtenir :

Pour les futurs Professeurs fonctionnaires stagiaires et les tuteurs

- un mi-temps devant élèves (7h+3h AS)
- un mi-temps de formation en IUFM centrée prioritairement sur la formation disciplinaire
- que le tuteur bénéficie de formation, de décharge horaire, lui permettant de travailler en relation étroite avec l'IUFM pour assurer une cohérence de la formation
- que les missions du tuteur ne confondent pas formation et évaluation.

Pour les étudiants de master et leurs tuteurs

- exiger des pré-recrutements dès L3
- exiger des maquettes de master qui prennent en compte les besoins du métier (cf. les revendications des étudiants de la Réunion ou de Chambéry).
- exiger un cadrage national garant de l'équité de la formation. Il y a une trop grande disparité dans les masters. La formation aux APSA oscille entre 54h et 300h, la formation scientifique entre 46h et 520h, la formation profession-

nelle de 24h à 480h ! (selon l'enquête de la conférence des Directeurs de STAPS).

- exiger des stages rémunérés de pratique accompagnée, en responsabilité progressive (dans l'attente des pré-recrutements)
- une revalorisation de la rémunération des tuteurs d'étudiants (actuellement de 200 euros pour une tâche très lourde et de haute responsabilité)

Il est nécessaire de rencontrer tous les collègues, étudiants, formateurs et tuteurs (tuteurs officiels, tuteurs *malgré eux*, collègues qui ont assuré l'accueil militant, collègues qui souhaiteraient être tuteurs si de bonnes conditions étaient réunies, tuteurs d'étudiants de Licence et de master, tuteurs potentiels). Il faut définir avec eux de meilleurs moyens d'action pour obtenir une amélioration de la situation.

Le SNEP remet en débat la modalité d'action « **je refuse d'être tuteur dans ces conditions-là** » ou sa formulation positive « **j'accepte d'être tuteur à condition que le FS bénéficie de....** (Voir les 4 revendications ci-dessus) ». L'enjeu est de mobiliser une part encore plus importante de collègues dans cette bataille !

Informez les parents d'élèves, votez des motions dans les CA sur la nécessité

de formation, des problèmes que pose le tutorat dans le dispositif actuel, notamment dans les établissements où il y a des postes berceaux. (motion sur notre site)

D'ici la fin de l'année pour les professeurs stagiaires actuels qui n'ont pas bénéficiés de formation

- prévenir tous les problèmes d'évaluation et de titularisation. Tout étudiant considéré en difficulté doit bénéficier d'aides et de soutiens supplémentaires.
- organiser un stage ou une rencontre entre les PFS et un collègue enseignant en ZEP dans une des 5 académies où ils seront néo-titulaires à la rentrée. Sur les 494 stagiaires affectés à la rentrée de septembre 2011, plus de 90 % sont affectés à Versailles (195), Créteil (150), Paris (31), Lille (36), Amiens (35).
- Les néo-titulaires bénéficiaient jusqu'à présent de 2h de décharges, les rectorats veulent la supprimer ! Nous exigeons au contraire une décharge horaire d'un mi-temps pour rattraper la formation qui leur est due.

Parmi les 500 débats organisés sur la FSU, la formation doit prendre toute sa place. Réunir étudiants, formateurs, tuteurs, différents syndicats est une condition pour aller vers des alternatives constructives.